



Le 3 août 2017

Communiqué de presse

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Congés d'été, week-end de chassé-croisé sur les routes : appel à la plus grande prudence sur la route !

A l'occasion des départs pour les congés d'été et des week-end de chassé-croisé, le trafic sur les routes du département sera dense, ainsi que sur les axes en direction des zones touristiques.

« Sur la route, respecter les règles c'est respecter la vie »

Nicole Klein, préfète de la région Pays de la Loire, préfète de la Loire-Atlantique, appelle à la plus grande prudence et à la vigilance de tous, pour qu'aucune vie ne soit brisée par un accident qui laisse des séquelles graves ou par le drame que constitue le décès de l'un de vos proches.

Nos conseils de prudence :

- **Respectez les règles du code de la route et les limitations de vitesse, premières causes de mortalité sur nos routes, pour votre propre sécurité et celle des autres.** Adaptez votre vitesse aux conditions météorologiques et de la densité de la circulation et respectez les distances de sécurité.
- **En cas de longs trajets**, pour éviter la baisse de vigilance ou l'endormissement, **faites une pause toutes les deux heures.**
- **L'alcool** est impliqué dans 29 % des accidents mortels, en première cause ou en facteur aggravant. Depuis le 1^{er} juillet 2015, le taux limite d'alcool est fixé à 0,2g/l pour les conducteurs novices. Cette limite peut être dépassée dès le 1^{er} verre d'alcool ; par conséquent, pas de consommation d'alcool avant de prendre le volant.
- De nombreux **médicaments** ont une incidence avérée sur les capacités de conduite. 3 % environ des accidents corporels de la route sont attribuables à la prise de médicaments potentiellement dangereux pour la conduite (pictogrammes orange et rouge).



- **N'hésitez pas à passer le volant :** l'alcool, la fatigue altèrent les facultés de chacun et sont régulièrement impliqués dans la survenue d'accidents.

- Ne vous laissez pas distraire par votre téléphone portable.

Envoyer ou recevoir un sms nécessite de quitter la route des yeux pendant 5 secondes, et multiplie par 23 le risque d'accident : en situation de conduite, rangez votre téléphone. Avant de prendre la route, téléchargez l'application « [mode de conduite](#) » qui met votre portable en veille et envoie un message de prévention à ceux qui vous appellent.

Pour rappel, depuis le 1^{er} juillet 2015, le port de tout dispositif susceptible d'émettre du son à l'oreille est interdit en conduisant, quel que soit le type de votre véhicule (y compris les vélos).

- Conducteurs de deux roues motorisés, protégez-vous ! La période estivale incite à l'usage des deux roues : vérifiez le bon état de votre véhicule (lumières, gonflage des pneus...) et portez l'équipement de protection adapté même s'il fait chaud (casques homologué et sanglé, gants, équipements rétro-réfléchissants...).

- En cas de forte chaleur, évitez de prendre la route aux heures les plus chaudes, pensez à vous hydrater et à vous rafraîchir et faites des pauses régulières.

Avant votre départ, préparez votre véhicule pour voyager en toute sécurité :



- **vérifiez votre véhicule :** pression des pneus, essuies-glaces, plaquettes de freins, amortisseurs...

- **vérifiez votre matériel :** gilet jaune, triangle de signalisation, roue de secours...

- **vérifiez votre chargement :** bagages sur les barres de toit, porte-vélos, remorques...

La probabilité de décéder ou d'être grièvement blessé sur les routes ne relève pas de la fatalité. Chacun, par son comportement, peut contribuer à éviter les drames.

La sécurité routière est l'affaire de tous : « Sécurité routière, tous responsables ».

Retrouvez tous les conseils de prudence sur www.securite-routiere.gouv.fr

Contact presse :

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service de la communication interministérielle (SCI)

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.loire-atlantique.gouv.fr

[@Prefet44](https://twitter.com/Prefet44)

